

Direction Générale de l'Armement

Comité Technique de Réseau

du 9 décembre 2020

Déclaration liminaire

Monsieur le Délégué,
Mesdames et messieurs,

Le Comité technique de réseau convoqué aujourd'hui en audioconférence, nous invite à vous rappeler que nous comprenons les règles de prudence qui s'imposent à toutes et tous dans ce contexte pandémique.

Nul doute que le jour viendra où nous pourrons à nouveau échanger en présentiel dans cette instance et cela permettra d'approfondir plus efficacement les questions abordées.

Avant d'en arriver à ce moment, nous avons vu la DGA s'organiser pour faire face à la seconde vague de l'épidémie et nous avons tous constaté avec quelles difficultés a été redéployé le travail à distance pour les personnels dont les fonctions étaient aptes au télétravail. Force est de constater que bon nombre d'employeurs ont mis en avant le besoin impérieux de mener à bien l'intégralité de la charge, cet argument venant s'opposer à la consigne de la DRH-MD de privilégier le travail à distance au maximum.

Cela vient d'être rappelé par les représentants **CGT** lors du dernier CHSCT, nous attendons la refonte de l'instruction qui régit le télétravail à la DGA pour y voir figurer des améliorations sur le traitement des demandes et la prise en compte par l'employeurs des frais associés.

La **CGT** demande également que des consignes claires soient transmises à tous les supérieurs hiérarchiques directs concernant les compte rendus d'entretiens professionnels (CREP). Certains agents n'auront pu atteindre tous leurs objectifs du fait de la pandémie. La case « devenu non pertinent » devra être cochée et non pas les cases « partiellement atteint » ou « non atteint » afin de ne pas pénaliser les agents.

Au cours du dernier CHSCT, la **CGT** a également abordé le sujet de la publication du décret 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux Comités Sociaux d'Administration (CSA).

Éloigner les décisions et les actions de la réalité du terrain ne sera ni favorable, ni bénéfique aux agents et à nos sites.

Nous réitérons, avec force, notre opposition à l'instauration de ces nouveaux comités.

La participation active des représentants au sein des CHSCT de la DGA est plus que nécessaire à l'analyse des risques spécifiques et à la réflexion sur les mesures préventives à mettre en œuvre dans nos domaines d'activité particuliers.

Nous attendons de ce CTR une prise de position à ce sujet.

Dans les centres, l'activité bat son plein, la pression de la fourniture de matériels aux forces est une contrainte forte dans le quotidien des personnels. On le voit, par exemple, à l'incompréhension ressentie par les agents de Biscarosse de voir un essai mis en œuvre par ceux du site de Cazaux. Au-delà des compétences détenues par chacun et des méthodes appliquées, nous ne voulons pas en arriver au point de voir les personnels s'opposer les uns aux autres. La **CGT** est et restera vigilante à toutes dérives.

Dans le domaine terrestre, c'est un autre contexte qui est mis en lumière. Alors que les essais de qualifications durent depuis de nombreuses années sous la pression directe ou indirecte de l'industriel, c'est bien la fourniture de véhicules de transport légers et lourds qui semble connaître un nouveau décalage au point de devoir commander d'autres véhicules en attendant la qualification en cours. Ça n'est pas la première fois que la **CGT** questionne le CTR sur la maturité des matériels devant être mis à la disposition des forces.

Ailleurs, plus discrètement, c'est l'évolution de l'activité du SQ qui questionne ses personnels. La DGA ferme sans concertation une antenne implantée dans le sud-ouest dans un bassin industriel important au prétexte de départ en retraite des agents.

Il en est de même du choix de la DGA d'abandonner l'activité Navigabilité du SQ. Le désaccord existe entre la **CGT** et la direction sur le fait que l'AQF et la navigabilité sont des domaines intimement liés et que la navigabilité vient renforcer le niveau d'assurance qualité dans les unités de production. Au SQ comme ailleurs, la **CGT** sait à quel point les personnels de la DGA sont attachés à leurs missions.

Enfin, nous connaissons le regard et nous savons l'implication qu'à la DGA sur le secteur industriel de Défense.

Depuis de nombreux mois, les investisseurs américains souhaitent mettre la main sur Photonis, un des fleurons technologiques français de l'optronique. Les événements des six derniers mois pouvaient être tantôt rassurant et tantôt plus du tout sur la capacité qu'a notre pays de conserver cette capacité stratégique.

Dans le sud-est, c'est la CNIM qui semble attiser les appétits des investisseurs étrangers.

Pour ces deux sociétés, les dernières nouvelles n'étant pas spécialement rassurantes, nous vous demandons de nous éclairer sur les actions menées par la DGA car tout comme vous M. le Délégué, nous ne pouvons pas croire que l'innovation doit être soutenue, développée partout et que ces bijoux technologiques puissent passer sous d'autres pavillons que le nôtre.

Nous vous remercions de votre attention.
